

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 09/2019

Séance du 30 mars 2019

OBJET : Travaux d'aménagement et de sécurisation dans divers quartiers – Plan de financement et demande de subvention.

Nombre de membres : 9
Afférents au conseil : 9
En exercice : 9

Date de la convocation : 19/03/2019
Date d'affichage : 19/03/2019
Ayant délibéré : 6 Votés Pour : 6
Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil dix-neuf, le trente mars à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'OLIVESE, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur POLI Jean-Baptiste a été élu secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	Mme GUIQUET Sandra
M. CIPRIANI Jean-Marie	Etaient absents
M. POLI Jean-Baptiste	Mme OBENNAUS née DURAND Isabelle
M. BRUNETTI Alain	M. POLI Pierre-Antoine
M. MARTINO Enzo	M. MANTESE Jean-François

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est opportun d'envisager des travaux d'aménagement et de sécurisation dans les quartiers A Foata, A Casabianca et lieu-dit U Castagnu.

Monsieur le Maire détaille précisément les travaux :

- Un muret en pierre quartier Foata.
- Un caniveau et un passage busé quartier Casabianca.
- Une section en béton armé jusqu'au niveau du terre-plein du tri sélectif lieu-dit U Castagnu.

Monsieur le Maire fait part de l'ambition de la Commune de favoriser désormais l'aménagement des différents quartiers par des travaux de sécurisation et d'embellissement.

En effet, les cinq premières années de la mandature ont permis de réaliser d'importants travaux structurants dont la Commune avait fortement besoin.

- **Considérant** l'intérêt de réaliser des travaux d'aménagement et de sécurisation dans divers quartiers.
- **Considérant** l'exposé ci-dessus.

La Commune a décidé de faire appel à l'entreprise PERETTI Georges spécialisée dans le chiffrage de ce type de travaux qui a établi un devis détaillé.

Monsieur le Maire met sur la table le devis sollicité. Le montant hors taxe des prestations s'élève à la somme de onze mille trois cent vingt euros et trente et un centimes (11 320,31 €).

Monsieur le Maire propose de solliciter la Collectivité de Corse au titre de la dotation quinquennale et l'Etat au titre de la DETR.

Le plan de financement serait le suivant :

SUBVENTIONS	%	EUROS
COLLECTIVITE DE CORSE (dotation quinquennale)	40 %	4 528,12 €
ETAT (DETR)	40 %	4 528,12 €
Part Contributive de la Commune (y compris T.V.A)	20 %	2 264,07 €
	TVA 10 %	993,69 €
	TVA 7 %	96,84 €
		3 354,60 €
TOTAL T.T.C.		12 410,84 €

Le Conseil municipal après avoir oui Monsieur le Maire et après avoir délibéré :

- **Approuve** le projet ainsi que le plan de financement proposé par Monsieur le Maire.
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter les financements.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le marché de travaux.
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous actes à intervenir pour l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,
Le 30/03/2019

Le Maire

Jean-Luc MILLO



Envoyé en préfecture le 08/04/2019

Reçu en préfecture le 08/04/2019

Affiché le

ID : 02A-212001861-20190330-2019_09-DE

PERETTI GEORGES

Artisan maçon

RTE DE GUITERA

20140 OLIVESE

Tél:04.95.27.92.34

E-mail : paule.peretti@orange.fr

Siret:48011789400018

APE : 452V

N.I.I. : FR15480117894



N° devis	Date	Code client
2018/DD1	14/03/2019	CL0101

MAIRE D'OLIVESE

20140 OLIVESE

Description	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT	Tx TVA
Terrassement pour canalisation avec pose de tuyau PVC de 400mm.	1,00	3 200,20	3 200,20	10,00
Demi busage pour fossé.	1,00	1 421,28	1 421,28	10,00
Caniveau en béton armé.	1,00	959,59	959,59	10,00
Route en béton armé.	1,00	3 656,80	3 656,80	10,00
Mur en pierre avec terrassement et arrachage de souche d'arbre.	1,00	1 383,44	1 383,44	7,00
Approche des matériaux.	1,00	699,00	699,00	10,00

% TVA	Base	Montant TVA	Total HT	Total TVA	Total TTC
10,00%	9 936,87	993,69	11 320,31	1 090,53	12 410,84
7,00%	1 383,44	96,84			

(Soit à payer : francs)

Net à payer
12 410,84

Cachet et signature précédés de "BON POUR ACCORD"